

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 168, en date du 6 mars 1984, portant passation d'un marché avec la Société P.E.M. pour la réalisation de travaux sous la structure des gradins du Stade de l'Est - Montant du marché : 349 998,50 FF T.T.C (TROIS CENT QUARANTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT FRANCS CINQUANTE CENTIMES).

ARRETE N° 169, en date du 6 mars 1984, portant passation d'un marché avec la Société P.E.M pour la réalisation des travaux de renforcement des aciers de structure au Stade de l'Est - Montant du marché : 172 698,75 F T.T.C (CENT SOIXANTE DOUZE MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DIX HUIT FRANCS SOIXANTE QUINZE CENTIMES)

ARRETE N° 173, en date du 14 mars 1984, relatif à la passation d'une convention d'occupation précaire du domaine public commercial avec Mme POTA Marie pour l'exploitation à usage de buvette d'un kiosque au jardin de l'Etat - Montant de la redevance : 400 F/mois (QUATRE CENTS FRANCS)

ARRETE N° 175, en date du 19 mars 1984, relatif à la passation d'un contrat de location avec M. BREZE Jules - Montant du loyer mensuel : 400,00 F (QUATRE CENTS FRANCS)

ARRETE N° 176, en date du 19 mars 1984, relatif à la résiliation du contrat passé avec Melle ZORA Odette pour la location d'un immeuble communal sis ruelle Samat à Saint-Denis

ARRETE N° 177, en date du 19 mars 1984, portant déconsignation au profit de M. FLEURIE Etienne d'une partie de l'indemnité due pour l'exploitation de son terrain situé rue des Moulins - Montant des indemnités : 787 430 F (SEPT CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT TRENTE FRANCS)

ARRETE N° 178, en date du 19 mars 1984, portant déconsignation au profit de Mme CHANE TOU KY Jeanine de l'indemnité due pour l'expropriation de son terrain à la Montagne - Colorado - Montant des indemnités 1725 F (MILLE SEPT CENT VINGT CINQ FRANCS)

ARRETE N° 179, en date du 19 mars 1984, relatif à la passation d'un contrat de location avec Mr et Mme PASQUET Vincent Paul - Montant du loyer : 800,00 F (HUIT CENTS FRANCS)

ARRETE N° 180, en date du 19 mars 1984, concernant en avenant portant adjonction de prestations nouvelles au contrat initial d'entretien de l'autocommutateur de la Mairie - Montant de l'avenant 68 224,10 F (SOIXANTE HUIT MILLE DEUX CENT VINGT QUATRE FRANCS DIX CENTIMES)

ARRETE N° 181, en date du 19 mars 1984, portant passation d'un marché négocié avec la Société Electricité - Service - Réunion pour la réfection des installations électriques à l'Ecole Mixte du Bois de Nèfles - Montant du marché : 176 869,68 F (CENT SOIXANTE SEIZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE NEUF FRANCS SOIXANTE HUIT CENTIMES)

ARRETE N° 182, en date du 19 mars 1984, portant passation d'un marché d'études pour la réalisation de 4 ateliers - relais dans la ZAC de chemin Finette - Montant du marché : 148 005,81 F T.T.C (CENT QUARANTE HUIT MILLE CINQ FRANCS QUATRE VINGT UN CENTIMES)

ARRETE N° 190, en date du 21 mars 1984, ordonnant la fermeture jusqu'à nouvel ordre du CASE de Saint-François

ARRETE N° 199, en date du 23 mars 1984, concernant un prêt d'acompte sur la globalisation 1984 pour le financement de travaux communaux - Montant du prêt : 20 000 000 F ( VINGT MILLIONS DE FRANCS)

ARRETE N° 200, en date du 23 mars 1984, portant passation d'un marché d'études avec le bureau INCOM pour la réalisation de la voie Nouvelle - Allée des Saphirs à Bellepierre - Montant du marché : 44 308,18 F HT (QUARANTE QUATRE MILLE TROIS CENT HUIT FRANCS DIX HUIT CENTIMES)